

## rencontre

## La Gestion énergétique responsable dans une copropriété lyonnaise

La Régie DELECHAUX MORELLON CLAVEL est l'un des quatorze syndicats lyonnais du réseau URBANIA, leader européen et numéro trois français. En 2005, l'une des résidences gérées par Laurent Reggio, directeur de copropriété, s'est équipée d'un système d'individualisation des charges de chauffage. Une opération menée de concert avec Gaz de France et son partenaire, la société TR2E.



Laurent REGGIO et Alain AMBLARD

**À quelle occasion le service Gestion énergétique responsable a-t-il été mis en œuvre dans la copropriété ?**

**Laurent REGGIO :** Nous parlons d'une résidence haut de gamme du VI<sup>e</sup> arrondissement lyonnais comprenant 13 logements et 3 parkings chauffés. Construite il y a une cinquantaine d'années, elle a subi récemment une véritable remise à neuf : ravalement, réfection de toiture, travaux d'étanchéité et bien sûr rénovation de la chaufferie. C'est à l'occasion de ce dernier projet que la présidente du conseil syndical a évoqué le principe d'une répartition plus équitable des charges de chauffage.

Pour ma part, je ne connaissais que le système avec évaporateurs et il m'a fallu faire quelques recherches personnelles. J'ai finalement trouvé la solution au salon de la copropriété. Magalie Bresson, mon interlocutrice chez Gaz de France, m'a parlé du service Gestion énergétique responsable et m'a présenté à Alain Amblard, de la société TR2E.

**Qu'est-ce qui vous a séduit dans le système proposé ?**

**L.R. :** Ce qui m'a plu, c'est qu'il

ne nécessitait pas de gros travaux : pas de reprise de canalisations, pas de pose de compteurs dans tous les sens, simplement un petit boîtier discret nous indiquant les unités de chaleur consommées par radiateur. En ce qui concerne la mise en place, je tiens à préciser que le professionnalisme des installateurs a été salué par les copropriétaires.

**Alain Amblard :** Il est important de noter que le relevé des consommations de chaque logement se fait de l'extérieur et en une seule fois, sans avoir à entrer dans les logements et sans déranger les occupants. De plus, le système s'appuie sur des répartiteurs électroniques dont la fiabilité en termes de comptage n'est plus à démontrer.

**Le résultat est-il à la hauteur de vos attentes ?**

**L.R. :** Tout à fait. Je savais la clientèle exigeante, il fallait donc un résultat probant. Au moment de la clôture des comptes, j'ai reçu les documents de TR2E. Ma première surprise a été la qualité de la présentation : un document clair, net et précis, avec des colonnes représentant les consommations relevées et les montants à facturer pour

chaque logement. J'ai montré cela à mes copropriétaires lors d'une réunion du conseil syndical et tout s'est très bien passé. Le contenu comme le contenant, tout était bon. Et pour moi, la gestion de la répartition des charges est tout aussi simple !

Avec l'installation de la nouvelle chaudière à condensation combinée au système de répartition des charges, nous avons enregistré une diminution de 35 % de la consommation d'énergie de la résidence ! J'ai même constaté, sur des appartements de surface identique, des écarts de consommation de 60%. Alors, même si les économies propres au système de répartition restent encore difficiles à chiffrer précisément, elles sont bien réelles.

**A.A. :** Je pense même que grâce au service Gestion énergétique responsable, on pourra tabler sur une économie supérieure l'année prochaine. En effet, les copropriétaires savent maintenant que le système de répartition est fiable et qu'ils peuvent mesurer le fruit de leurs efforts de manière certaine. Ils feront d'autant plus attention.

**Pensez-vous que les copropriétaires sont aujourd'hui plus réceptifs à un discours environnemental ?**

**L.R. :** Oui. Je présente ce soir une nouvelle offre de répartition à une autre copropriété. Nous sommes, là aussi, dans le cadre d'une rénovation de chaufferie, la quatrième sur les douze derniers mois. Tous les copropriétaires se sont montrés sensibles à ces aspects. Il y a 5 ans, j'en parlais plutôt par conviction personnelle. Aujourd'hui, tout le monde se sent concerné, surtout si la contribution au développement durable se solde aussi par des économies.

**A.A. :** Je fais le même constat dans les assemblées auxquelles j'assiste. Le discours "environnement et économies d'énergie" passe beaucoup mieux. Il y a maintenant une véritable prise de conscience. ■

*\* Pour savoir si cette offre est disponible dans votre département, rapprochez-vous de votre interlocuteur commercial.*

### UNE QUESTION ? UN PROJET ?

Contactez votre interlocuteur commercial ou demandez conseil en téléphonant au

**0 811 01 5000**

(prix d'un appel local)

## La lettre d'information de Gaz de France aux Syndics de copropriétés

Lettre d'information trimestrielle de Gaz de France • Direction commerciale : Eurosquare 1 - 155 Bd Victor Hugo - 93400 Saint-Ouen

• Gaz de France - SA au capital de 983 871 988 euros - 542 107 651 RCS Paris. Siège social : 23, rue Philibert Delorme 75480 Paris cedex 17

• Directeur de Publication : Olivier Charat • Rédaction en chef : Anne-Claire Boscher, Béatrice Danois • Rédaction et Réalisation : Kult

• Impression : Optimum • Photographies : Médiathèque Gaz de France - Getty images - Image source - F. Devos / Kult

• Ont participé à ce numéro : Frédéric de Goyon, Nadine Marquet, Tatiana Tauziet, Pascaline de Soras.



### ACTUALITÉS

**MEETING GAZ DE FRANCE : UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !**  
Pour la septième année consécutive, les meilleurs athlètes du monde s'affronteront pour un duel au sommet. Venez nombreux.



www.gazdefrance.fr